VI.1 - Persona

VI.2 - 3 articles

VI.3 - Utiliser les outils

1. Définitions :

Plagiat : Acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre.

Editorial: Article de fond, commentaire, signé ou non, qui exprime, selon le cas, l'opinion d'un journaliste ou celle de la direction ou de la rédaction du journal, de la radio ou de la télévision. (Abréviation familière : édito.)

Coquille : Substitution d'une lettre à une autre, par erreur, dans la composition d'un texte.

Doublon : Faute typographique consistant à répéter une lettre, un ou plusieurs mots.

Bandeau : Gros titre à la une d'un périodique, placé au-dessus de la manchette et destiné à accrocher l'attention du lecteur.

Accroche : Partie d'une annonce publicitaire ou d'un article de journal destinée à attirer l'attention.

2. Synonymes:

Plagiat → Copie

Editorial → Article

Coquille → Erreur

Doublon → **Double**

Bandeau → Titre

Accroche → Slogan

3. Correcteurs orthographiques:

4. Images pour illustrer les articles :